

**SYNTHESE SUR LE DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE
L'ECOLE
COLLEGE JEAN MOULIN
ARNOUVILLE LES GONESSE
Mercredi 3 et samedi 6 décembre 2003**

Le collège a organisé le débat sur l'avenir de l'école avec tous les représentants de la communauté éducative, enseignants personnels d'éducation et d'orientation, personnel ATOSS, parents, élèves. Un IA IPR EVS animait le débat. 4 ateliers ont fonctionné à partir des choix effectués en commission de préparation enseignants et parents. Les thèmes retenus par les enseignants étaient les suivants :

- 1) comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?
- 2) comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?
- 3) comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Les délégués, réunis par la vie scolaire, ont été répartis en deux commissions selon les niveaux.

Deux axes ont été étudiés :

- 1)-Comment motiver les élèves
- 2)-Traiter et prévenir la violence à l'école

Les parents quant à eux ont souhaité travailler sur les questions suivantes :

- 1) comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?
- 2) quelles doivent être les missions de l'Ecole à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Le travail en ateliers s'est déroulé sur deux demi-journées. Chaque atelier a travaillé selon la même démarche :

- Partir d'un état des lieux.
- Retenir les solutions envisageables
- Les solutions réalisables, en particulier dans le cadre de la réflexion sur le Projet d'Etablissement.

Les comptes rendus des ateliers.

1 – Atelier n°1 « comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ? »

La difficulté peut relever du domaine des apprentissages, du domaine comportemental, ou des deux à la fois.

Le domaine des apprentissages : des élèves arrivent au collège avec des pré-requis insuffisants, des problèmes de lecture et ces lacunes peuvent s'aggraver au collège.

Des dispositifs de prise en charge de la grande difficulté existent : SEGPA, 4eAES, tutorat...

Le problème posé au collège est dans la constitution du groupe-classe : doit-on garder des classes hétérogènes ? L'école doit-elle fonctionner sur le critère de la mixité sociale ?

Le second problème est celui des effectifs ; même si l'effectif a peu d'incidence sur la scolarité, on peut bien individualiser son enseignement sur un groupe d'une vingtaine d'élèves maximum.

Une solution serait de multiplier les groupes de niveau au sein d'une classe avec une organisation très souple, comme pour les groupes de sciences.

Le domaine comportemental : des élèves arrivent au collège, démotivés, perturbés et perturbateurs, qui posent parfois des problèmes de violence ; ces élèves ne supportent pas l'école et son fonctionnement.

Doit-on les maintenir au collège jusqu'à 16 ans ?

Faut-il remettre en cause les objectifs, les programmes, les méthodes, pas adaptés à tous les élèves ?

Des dispositifs, des actions pédagogiques essaient de maintenir ces élèves dans la structure collège : les classes-relais, l'école ouverte, le tutorat (adultes/jeunes, élèves/élèves...), les IDD, les activités péri-éducatives, les classes à projet ; le travail des professeurs en équipes est ici essentiel.

Les solutions sont déjà en place mais sont à dynamiser ; le travail en équipe pédagogique n'est pas toujours facile à mettre en oeuvre ; le fonctionnement des classes-relais est peut-être à revoir.

Atelier n°2 : « Comment l'école doit-elle prendre en charge la diversité des élèves ? »

Avant d'établir le constat de la diversité scolaire, il s'agit d'interroger les termes de la question ;

- qu'est-ce que la diversité ?

- l'école doit-elle (de façon impérative) ou peut-elle s'adapter ?

- Le « comment » soulève la question des moyens à mettre en œuvre.

La diversité est d'abord sociale et culturelle.

La diversité existe entre les élèves mais aussi entre les établissements.

La diversité des acquis et des attentes scolaires est aussi à considérer.

La diversité des formations proposées est soulevée, par exemple, dans l'incohérence qui existe entre les langues enseignées en primaire et dans le secondaire.

La diversité locale fait que, par exemple, dans la commune, la langue turque est beaucoup parlée ; l'école doit-elle s'y adapter ?

Si l'école doit s'adapter, jusqu'où peut-elle aller en préservant les principes sur lesquels elle est fondée, et quels doivent être ses objectifs ?

L'école vise non seulement l'intégration sociale et culturelle de l'élève mais aussi son épanouissement personnel. Faut-il ouvrir les langues selon le critère local ou selon le critère de l'insertion professionnelle ou encore selon celui de l'épanouissement personnel ?

La question des élèves non francophones est posée ainsi que celle des structures offertes qui sont insuffisantes .

Quelles réponses l'école peut-elle apporter ?

- continuer dans le sens de l'unification depuis la réforme Haby de 1975

- recréer des classes spécifiques avec le risque de ségrégation et de discrimination ?

Face à cette question, l'école peut apporter des réponses différenciées :

- faire acquérir des bases communes à tous et transmettre des valeurs.

- répondre aux besoins des élèves par des enseignements optionnels et/ou modulaires.

- proposer des formations adaptées au monde professionnel.

Ces réponses permettent un renforcement des connaissances et des valeurs fondamentales, une résistance au monde environnant, mais aussi une adaptation au profil des élèves et au monde social.

Propositions

La question de l'hétérogénéité des classes doit être posée ; faut-il remettre en cause le collège unique ? comment et quand prendre en charge cette diversité dès le primaire ?

Afin d'exploiter la diversité même de l'élève le plus tôt possible et de la façon la plus profitable pour l'élève, il s'agit de partir de son profil.

La classe de 6^e pourrait continuer à être une classe d'adaptation avant une évaluation en fin d'année ; l'évaluation peut avoir lieu lors de contrôles communs .

La question des options dès la classe de 5^e est envisagée : option à caractère manuel, option de découverte des métiers, option que chaque élève rencontrerait dans son parcours.

Ces options différentes (latin , menuiserie, cuisine, mécanique...) pourraient exister au sein de structures communes après un questionnement et un bilan sur les centres d'intérêt de l'élève.

Ces options seraient présentées comme valorisantes.

L'horaire des IDD pourrait être utilisé pour permettre une ouverture sur les métiers et sur les formations.

Comment valoriser les filières spécifiques ? les filières courtes et professionnelles ?

L 'éducation à l'orientation telle qu'elle est faite dès la classe de 5^e semble être un bon outil pour aider les élèves à se projeter dans l'avenir et bâtir leur projet professionnel ; un questionnement sur soi-même ainsi qu'une meilleure connaissance des métiers permet la construction d'un projet cohérent.

Le Carrefour des formations et/ou des métiers sont des événements qui participent de cette éducation à l'orientation.

Le renforcement de la liaison collège-lycée est à envisager car le dialogue entre pairs est porteur de sens : inviter des lycéens, des apprentis afin qu'ils fassent découvrir leur parcours aux élèves de collège et combattre ainsi les fausses représentation et autres préjugés.

Plus tôt que de retenir comme indicateur valorisant le taux de passage en 2^e GT, ne faut-il pas mesurer l'adéquation des projets avec le profil de l'élève ?

Les structures existantes sont à pérenniser :

- 4^e AES

- 3^e d'insertion

- 3^e technologique

- classe-relais

- SEGPA

- la 3^e PVP

- l'accompagnement au travail personnel en 6^e

- les heures de remédiation pour les élèves en difficulté

- le développement des modules non francophones

Plusieurs problèmes sont liés à l'hétérogénéité : les parents refusent des orientations qu'ils jugent négatives d'où un nécessaire travail en partenariat avec les familles ; se pose aussi le problème de la mobilité : des parents refusent, par exemple, une orientation pour une SEGPA éloignée de leur domicile ; faut-il alors éclater la structure SEGPA pour intégrer les élèves dans la structure collège où des enseignants spécifiquement formés assureraient les cours ?

Faut-il retourner vers l'hétérogénéité des classes comme avant 1975 ? Le cloisonnement excessif sans aucune passerelle enferme l'élève très tôt dans une orientation ;

Pourquoi ne pas instaurer dans les classes hétérogènes des regroupements homogènes qui rendraient les classes plus gérables ?

Les critères de ces regroupements seraient décidés au moment de :

- dispositifs d'évaluation à imaginer à l'interne
- conseils de classe
- contrôles communs

Toutes les propositions retenues requièrent de l'ensemble de la communauté une prise en charge, un travail en équipe pluridisciplinaire (assistante sociale, COP, infirmière, médecin, psychologue) et ne peuvent être mises en œuvre en faisant l'économie de moyens et de formations des personnels.

Une question qui nous préoccupe en ce moment, quant à l'adaptation de l'école aux diversités, est celle de l'acceptation par l'école des signes ostentatoires d'appartenance politique et religieuse ; il nous paraît évident que tout signe ostentatoire doit rester à la porte de l'école.

Finalement dire que l'école ne peut pas tout, ni s'adapter à autant de profils qu'il existe d'élèves pose les limites d'un objectif vers lequel il faut tendre, mais ne peut-on pas dire aussi qu'une des finalités de l'école est d'attendre de ses élèves qu'ils développent leur capacité d'adaptation ? Cette compétence doit en effet être acquise en fin de parcours scolaire en vue de l'intégration au monde professionnel mais aussi dans le cadre de l'épanouissement personnel.

Atelier n°3 : « comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? »

L'originalité de cet atelier était sa composition. Ensemble professeurs de collège, professeurs des écoles et parents ont élaboré le diagnostic et esquissé des pistes de travail.

Le constat est fait que les élèves sont heureux de venir à l'école. Toutefois les participants se sont interrogés sur les sources de la difficulté dans les apprentissages scolaires dès le plus jeune âge de l'élève notamment celle détectée au cours du cycle primaire et de la responsabilité de l'école dans cette situation : programmes et horaires trop contraignants. Classes trop chargées pour prendre en compte les difficultés de chacun.

Quatre propositions sont faites.

- Mettre en place un dispositif de type RASED au collège.
- Revoir les programmes de l'école élémentaire concernant les apprentissages de base, afin de mieux coordonner le passage CM2/6°. L'objectif commun aux deux niveaux étant d'éviter le saupoudrage des matières, recentrer sur la discipline elle-même permettant à d'intégrer les exigences de rigueur spécifiques à chaque matière.
- Le rythme scolaire doit également être revu visant la réorganisation de l'emploi du temps de l'élève en difficulté.
 - diminution des effectifs par classe
 - moderniser les méthodes en intégrant davantage les nouvelles technologies.
- Renforcer la place des parents à l'intérieur de l'école. L'investissement des parents devenant source de motivation pour l'élève.
- Revoir les paliers d'orientation en rétablissant celui de la fin de 5° et utiliser les stages en entreprises comme pistes d'orientation.

Le diagnostic concernant la démotivation dépasse le cadre classique de la difficulté scolaire, puisqu'elle concerne également des élèves effectuant un parcours scolaire ordinaire. C'est le profil de l'élève qui n'exploite pas toutes ses capacités. Quelles stratégies mettre en place pour les pousser à s'investir au delà du minimum leur assurant des résultats convenables ?

Atelier n°4 : la parole des élèves.

Cet atelier a été préparé par les délégués des élèves sur deux niveaux : 6-5/4-3 avec la CPE

Deux axes ont été étudiés :

- Comment motiver les élèves
- Traiter et prévenir la violence à l'école.

Dans le premier groupe, les délégués ont explicité les différents cas de la difficulté : celle de compréhension, celle liée à l'ennui dans certaines matières, celle de la motivation, de l'investissement, celle qui résulte de l'ambiance de la classe ou de la lourdeur des emplois du temps.

Quant au groupe ayant travaillé sur la violence, ses membres ont listé l'ensemble des types de violence auxquelles l'école en général est confrontée. Ainsi ils ont cité les incivilités, le non respect des règles, les insultes, les vols, les humiliations, les menaces, les bagarres...

Les délégués élèves proposent, entre autres, des mesures de prévention comme l'instauration du dialogue entre les professeurs et les élèves, en remettant la confiance entre l'école et les parents, le soutien à de l'éducation familiale, l'organisation des journées portes ouvertes, l'éducation au respect de l'environnement, le renforcement du travail avec la police et la justice.

Parallèlement, les délégués proposent un alourdissement des sanctions.

Le groupe des délégués qui a travaillé sur la difficulté scolaire et la motivation a relevé essentiellement des problèmes de comportement qui pénalisent l'élève en difficulté et qui gênent également la classe :

- il est parfois difficile de comprendre dans certains cours
- des élèves gênent le bon déroulement du cours : les professeurs perdent trop de temps avec eux et ne sont pas assez sévères.
- des élèves s'ennuient en classe ; ils n'arrivent pas à suivre ; ils ne savent pas pourquoi ils viennent au collège ; d'autres s'ennuient par ce qu'ils ont l'impression qu'on leur répète toujours la même chose.
- l'emploi du temps est trop lourd.
- c'est difficile d'apprendre quand un professeur est absent longtemps et pas remplacé ; c'est difficile de rattraper.

Les solutions : mettre en place plus d'accompagnement au travail comme en 6^e.

avoir des personnes qui aident comme à l'école primaire (psychologue, assistante sociale)

- plus de sévérité pour les élèves qui perturbent.
-

Ateliers animés par les parents :

Au cours de cet atelier organisé le samedi matin, parents, professeurs, documentaliste et conseillère principale d'éducation ont engagé une réflexion commune autour de deux axes :

« Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ? »

L'Ecole ne détient pas le monopole de l'éducation et de l'instruction, des partenaires doivent s'associer pour favoriser la réussite des élèves.

Les parents proposent les actions suivantes :

- La mise en place d'un « Carrefour des Métiers » où des parents ou autres professionnels viendraient présenter leur profession.
- Profiter des « journées « Portes Ouvertes » du collège pour y inviter et faire intervenir des personnes travaillant avec et pour le collège qui présenteraient leurs professions.
- Faire le relais avec des associations locales autour de l'aide au travail.
- Profiter du partenariat lors des stages pour faire découvrir les métiers et l'emploi
- Accueillir les services de « médiation » proposés par la municipalité dont les prestations pourraient s'adresser aux élèves et/ou aux parents.

- Revoir avec la municipalité les objectifs de la Maison des Jeunes dont la construction s'achève, et y proposer l'intégration éventuelle de parents volontaires qui proposeraient leurs services complémentaires dans le domaine éducatif.

Sujet n°16

Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative, en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

La concertation entre parents et professeurs améliore la prise en compte des difficultés de l'élève, et permet de proposer des solutions personnalisées : aide à la méthodologie, quantification du travail, conseils pour l'orientation, etc.. Pour cela des rencontres précoces et régulières entre parents et professeurs doivent être organisées que ce soit dans des réunions plénières ou lors de rendez-vous individuels.

Le maintien de la confiance entre les parents et les professeurs est fondamental afin de permettre à l'élève de progresser. Ainsi les décisions du professeur en matière disciplinaire, qui découlent de son autorité ne doivent pas être contestées ni remises en cause. La démarche d'explicitation de ces décisions, en cas d'incompréhension, permet que l'autorité ne soit pas perçue ou ressentie comme étant abusive.

Enfin les manifestations de type « portes ouvertes » ou « carrefour des métiers » sont l'occasion de renforcer les relations avec les élèves et leurs parents, aboutissant à une meilleure participation de leur part dans la vie scolaire ou associative liée à l'établissement.

Sujet n°2 :

Quelles doivent être les missions de l'École à l'Heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Sans chercher à délimiter des frontières, qui sont mouvantes, le constat a été fait sur la prééminence d'axes forts. Il s'agit d'assurer :

- Les bases d'un apprentissage indispensable à l'émergence d'une culture commune.
- Une continuité et non une substitution à l'éducation familiale.
- Une participation à l'éducation citoyenne.
- Une coopération visant la mise en place d'une méthodologie d'apprentissage commune qui accompagne l'élève.

Pour accomplir ces missions, l'école a besoin de moyens supplémentaires en postes d'assistantes sociales et d'infirmières scolaire.

L'ouverture sur l'Europe doit se traduire par la promotion du partenariat entre l'école et l'Union Européenne et par le renforcement des échanges.

Conclusion :

Plusieurs pistes ont été proposées au cours de ce débat :

La prise en charge de la difficulté:

- Renforcer les liaisons inter-cycles
- plus de moyens pour rendre plus efficaces la remédiation et le soutien.
- Améliorer la prise en charge de l'élève dans sa globalité avec davantage de lisibilité dans les attributions et les fonctions de chacun à travers un réseau de compétences internes à l'établissement (Assistante sociale, Conseillère d'Orientation, Infirmière, Psychologue, Médecin, CPE, Professeur Principal et Professeurs de disciplines).
- Inclure le tutorat dans le service des enseignants.

L'orientation.

- Diversifier les parcours des élèves en fonction des besoins et des difficultés tout en gardant une cohérence globale dans le parcours scolaire.
- Améliorer l'éducation à l'orientation avec un partenariat parents / communes/ entreprises.

La place des familles.

- Favoriser les liens avec les familles à travers des contacts plus réguliers.
- Une meilleure intégration du temps extra-scolaire avec le concours d'autres partenaires (associations, communes...).